

Réaliser notre potentiel

Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté
Rapport annuel 2014



Table des matières

Message de la ministre.....	2
Introduction	4
Rompre le cycle de la pauvreté pour les enfants et les jeunes	5
Progresser vers l'emploi et la sécurité du revenu	10
Mettre fin à l'itinérance en Ontario.....	15
Investir dans des solutions efficaces : recourir à une politique sociale fondée sur des données probantes et mesurer la réussite.....	19
Conclusion	23

Message de la ministre



Deb Matthews

Vice-première ministre

Présidente du Conseil
du Trésor

Ministre responsable de la
Stratégie de réduction
de la pauvreté

Nous savons que tout le monde a un grand potentiel. Et pour peu qu'on leur en donne l'occasion, et qu'on leur apporte le soutien nécessaire, tous les Ontariens et Ontariennes peuvent réaliser leur plein potentiel et contribuer à la vie de leur collectivité ainsi qu'à la prospérité et à la santé de l'Ontario.

À titre de présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté, je suis honorée et fière de diriger cet important travail dont l'objectif est de réduire la pauvreté en Ontario. La tâche n'est pas simple, mais il n'y a rien de plus valorisant que de savoir que nous pouvons faire une différence dans la vie des personnes les plus vulnérables.

En septembre 2014, nous avons mis en branle un effort renouvelé et recentré pour réduire la pauvreté. Notre deuxième stratégie quinquennale, *Réaliser notre potentiel*, est ancrée dans la certitude que nos collectivités, nos villes et notre province seront mieux nanties si chacun de nous a la possibilité de réaliser pleinement son potentiel.

Je suis fière des progrès réalisés jusqu'à maintenant et de l'impact positif que la stratégie aura au cours des cinq prochaines années. En nous appuyant sur la réussite de notre première stratégie, *Rompre le cycle*, nous allons nous efforcer d'intégrer nos efforts à l'ensemble du gouvernement, afin d'offrir aux gens des programmes et des services qui ont de l'importance à leurs yeux. Nous allons nous concentrer sur des programmes fondés sur des données probantes qui ont fait leurs preuves en matière de réduction de la pauvreté. Nous allons continuer de rompre le cycle de la pauvreté pour les enfants et les jeunes, de mettre l'accent sur l'emploi et la sécurité du revenu, et de progresser vers l'atteinte de notre ambitieux objectif de mettre fin à l'itinérance.

En tant que présidente du Conseil du Trésor, je connais l'importance de réduire la pauvreté et l'itinérance pour la province. Étant donné les coûts élevés que représentent la pauvreté et l'itinérance pour le gouvernement et l'économie de la province, les investissements que nous faisons en vue de réduire la pauvreté pourraient se révéler rentables à la longue, étant donné que les gens seront en meilleure santé, plus éduqués, plus aptes à l'emploi et mieux en mesure de s'engager entièrement dans la vie de leurs collectivités. Notre gouvernement est conscient que la création de possibilités pour les personnes les plus vulnérables de l'Ontario va de pair avec la nécessité d'être fiscalement responsable.

« Nous savons que tout le monde a un grand potentiel. Et pour peu qu'on leur en donne l'occasion, et qu'on leur apporte le soutien nécessaire, tous les Ontariens et Ontariennes peuvent réaliser leur plein potentiel et contribuer à la vie de leur collectivité ainsi qu'à la prospérité et à la santé de l'Ontario. »

Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements aux personnes et aux groupes communautaires qui ont participé au groupe d'assistance technique qui nous a fourni de précieux commentaires pendant l'élaboration de notre seconde stratégie de réduction de la pauvreté. Ce groupe représente une grande variété de groupes de revendication, d'instituts des politiques, de municipalités, d'organisations pour la jeunesse et d'organismes de bienfaisance œuvrant dans le domaine de la justice sociale, dont l'expertise, les points de vue et les expériences personnelles nous ont été d'une aide inestimable. J'aimerais également saluer le travail de Teresa Piruzza, qui m'a précédée dans cette tâche, et celui de mes collègues du Comité du Conseil des ministres pour la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale, et exprimer ma reconnaissance aux nombreuses personnes qui ont participé aux consultations réalisées dans le cadre de la seconde stratégie.

Chaque fois que nous aidons une personne et une famille à sortir de la pauvreté, nous aidons nos collectivités et notre province à réaliser notre plein potentiel.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Deb Matthews
Vice-première ministre
Présidente du Conseil du Trésor
Ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté

Introduction

En 2008, le gouvernement a mis en œuvre sa première stratégie quinquennale de réduction de la pauvreté, *Rompre le cycle*. Cette stratégie ciblait plus particulièrement les enfants et les jeunes de l'Ontario, dans l'objectif de réduire le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté et d'améliorer le rendement scolaire.

Depuis, le gouvernement a fait de réels progrès. Aujourd'hui, un parent seul avec deux jeunes enfants qui occupe un emploi à temps plein rémunéré au salaire minimum a un revenu annuel de plus de 34 000 dollars — comparativement à moins de 20 000 dollars en 2003 — et il peut profiter de services de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein, de la Prestation ontarienne pour enfants, de soins dentaires pour enfants et de subventions pour les services de garde à l'enfance. C'est un bon début, mais nous savons que nous pouvons en faire plus.

Notre gouvernement s'engage à faire en sorte que les fonds servent à financer des programmes qui sont efficaces, et à faire état des progrès réalisés par rapport aux objectifs de réduction de la pauvreté. En 2014, nous avons renouvelé nos efforts de prévention et de réduction de la pauvreté en lançant notre seconde stratégie, *Réaliser notre potentiel*. Pour étayer cette nouvelle stratégie, nous avons commandé une recherche, consulté le groupe d'assistance technique et parcouru la province pour tâter le pouls de la population ontarienne concernant la réduction de la pauvreté. C'est ainsi que la nouvelle stratégie repose sur quatre piliers principaux : continuer de rompre le cycle de la pauvreté pour les enfants et les jeunes; progresser vers l'emploi et la sécurité du revenu pour les groupes vulnérables; mettre fin à l'itinérance; et investir dans des solutions efficaces en recourant à des données probantes pour mesurer la réussite.

Dans notre processus de décision fondé sur des données probantes, la première stratégie de réduction de la pauvreté s'appuyait sur huit indicateurs pour mesurer nos progrès, y compris le revenu, le niveau d'éducation, la santé, le logement et le niveau de vie. Nous avons progressé dans les huit indicateurs et, en tenant compte des commentaires faits par la population ontarienne pendant les consultations de 2013, nous avons ajouté trois nouveaux indicateurs à la seconde stratégie, qui permettront de mesurer le pourcentage de jeunes et de jeunes adultes qui ne sont ni aux études, ni en emploi, ni en formation, le pourcentage d'Ontariens et d'Ontariennes qui se trouvent en situation de chômage de longue durée et les taux de pauvreté des populations vulnérables.

Rompre le cycle de la pauvreté pour les enfants et les jeunes

« Pour beaucoup d'enfants vulnérables, les Programmes de bonne nutrition des élèves permettent de commencer la journée du bon pied. Cela fait chaud au cœur non seulement de voir ces enfants profiter d'un repas sain le matin, mais de voir les parents bénévoles travailler côte à côte pour contribuer fièrement à leur façon. Lorsqu'ils commencent la journée avec un repas nutritif, les enfants sont davantage capables de profiter d'une éducation bien méritée. »

– Catherine Parsonage,
Directrice et présidente,
Toronto Foundation for
Student Success

Nos enfants sont notre avenir. Nous devons investir dans leur potentiel si nous voulons rompre le cycle de la pauvreté pour les familles ontariennes. Pour ce faire, nous devons leur assurer un bon départ dans la vie en investissant de façon stratégique dans l'éducation, les soins de santé et le soutien communautaire.

Nous avons fait des progrès constants dans notre volonté de **réduire la pauvreté infantile de 25 p. cent.** De 2008 à 2011, nous avons sorti 47 000 enfants et leurs familles de la pauvreté. En 2011 seulement, nous avons empêché 61 000 enfants et leurs familles de basculer dans la pauvreté. Nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup à faire et nous continuerons de mettre à profit les progrès réalisés pour améliorer la vie des enfants et de leurs familles.

Principales réalisations en 2014 :

- Nous avons augmenté la **Prestation ontarienne pour enfants** à un montant annuel maximum de **1 310 \$ par enfant** de moins de 18 ans. À compter de juillet 2015, elle sera indexée en fonction de l'indice des prix à la consommation de l'Ontario afin d'aider les familles à garder le pas avec l'inflation.
- Nous avons investi plus d'**un milliard de dollars dans les services de garde d'enfants**, ce qui représente le double du montant investi en 2003-2004.
- Nous avons adopté la **Loi de 2014 sur la modernisation des services de garde d'enfants** en décembre. Cette Loi permettra de renforcer la surveillance des services de garde d'enfants non reconnus, d'augmenter la capacité des services de garde reconnus et de faciliter l'accès à l'information sur les options et les règlements en matière de services de garde d'enfants pour les parents et la population.
- Nous avons instauré 190 nouveaux **Programmes de bonne nutrition des élèves**, et permis à environ 31 000 enfants et jeunes de plus de prendre un petit-déjeuner nutritif à l'école, et amélioré le soutien pour environ 300 programmes existants, portant à 756 800 le nombre total d'élèves desservis, soit une augmentation de 300 p. 100 depuis l'année scolaire 2004-2005. Nous avons également lancé un processus de planification dirigé par les Premières nations dans le but de mettre en œuvre des programmes de bonne nutrition dans les établissements scolaires situés dans les réserves.

- Nous avons élargi les critères de revenu déterminant l'admissibilité à **Beaux sourires Ontario** – notre programme de soins dentaires destiné aux enfants et aux jeunes issus de familles à faible revenu. En date du 1er avril 2014, environ 70 000 enfants et jeunes de plus avaient accès à des services dentaires.
- Nous avons terminé le déploiement du **Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants** dans les écoles publiques, et fait économiser aux familles en moyenne 6 500 \$ par année en frais de services de garde. À la fin de l'année scolaire 2014-2015, plus de 470 000 enfants auront bénéficié du Programme.
- Nous avons instauré un nouvel investissement annuel de 93 millions de dollars dans les **services de santé mentale et les soutiens**, ce qui a permis à plus de 55 000 enfants et à leurs familles d'avoir accès à des services de santé mentale et des soutiens.
- Nous avons lancé le **Service de télésanté mentale** afin d'améliorer l'accès aux services de consultation en santé mentale pour les enfants et les jeunes des collectivités rurales, éloignées et insuffisamment desservies. Grâce à un investissement annuel de 3,9 millions de dollars, ce service est offert dans 35 collectivités présentant les besoins les plus importants, et on s'attend à ce qu'il permette plus de 2 800 consultations psychiatriques en 2014-2015.
- Nous avons soutenu les étudiants des établissements postsecondaires issus de familles à revenu faible ou moyen grâce au **Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario**. Aujourd'hui, les étudiants issus de familles à revenu faible ou modeste paient moins cher leur programme de baccalauréat qu'ils ne l'auraient fait il y a 10 ans, et ils ont davantage accès à une aide financière. En 2014-2015, par exemple, un étudiant universitaire issu d'une famille ayant un revenu annuel de 50 000 \$ recevrait plus de 14 800 \$ en aide financière, dont 7 500 \$ en bourses non remboursables. En 2003-2004, le même étudiant aurait reçu environ 11 500 \$ en aide financière, dont seulement 3 700 \$ en bourses non remboursables. Aujourd'hui, cet étudiant obtient 3 300 \$ de plus et le montant qu'il doit rembourser est moindre.
- Trente-quatre écoles secondaires de la province ont participé à l'**Initiative pour les écoles secondaires urbaines et prioritaires**, et contribué ainsi à offrir aux étudiants des programmes de nutrition, des activités parascolaires, de la formation en leadership et une aide financière.
- Nous avons élargi le **Programme des intervenants auprès des jeunes**, qui soutient les jeunes lorsqu'ils quittent la prise en charge. Au total, la province compte 60 intervenants, dont 19 qui se consacrent aux jeunes Autochtones.



Prochaines étapes :

Nous continuerons de promouvoir la santé et le bien-être de nos enfants, de favoriser la réussite dans nos écoles, de supprimer les obstacles et de créer davantage de possibilités pour nos jeunes vulnérables. Par des investissements stratégiques, nous aiderons les enfants et les jeunes à réaliser leur plein potentiel.

Pour la suite des choses, nous allons :

- Améliorer les résultats et le bien-être des élèves des Premières nations et des communautés métisses et inuites grâce à la **Stratégie d'éducation autochtone**, afin de combler l'écart entre le taux de réussite des élèves autochtones et de l'ensemble des élèves.
- Achever l'expansion du **Programme de bonne nutrition des élèves** en l'instaurant dans 150 écoles de plus en Ontario, et collaborer avec nos partenaires des Premières nations pour instaurer le programme dans les écoles des réserves.
- Mettre à profit le travail réalisé dans le cadre du programme Beaux sourires Ontario et **élargir le programme de prestations de santé aux enfants et aux jeunes des familles à faible revenu**, afin que plus d'enfants aient accès à d'autres prestations de santé, y compris des médicaments sur ordonnance, des appareils et accessoires fonctionnels, des soins de la vue et des services de santé mentale.
- Accroître le financement afin de permettre aux 72 conseils scolaires de participer au **programme Apprentissage pendant l'été**, en offrant environ 550 cours combinant un apprentissage en mathématiques et en littérature et des activités récréatives à environ 8 250 élèves à risque de « pertes d'apprentissage pendant l'été » dans les collectivités défavorisées. Nous allons également élargir ce programme pour y intégrer des cours pour les élèves de 4e et 5e années; présentement, le programme s'arrête à la 3e année.
- Continuer d'augmenter le **Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario** annuellement pour les étudiants des universités et des collèges, en fonction de l'augmentation moyenne autorisée des droits de scolarité.

- **Demander au gouvernement fédéral** d'être notre partenaire dans la réduction de la pauvreté en Ontario et d'investir dans les programmes et les services où les besoins sont encore criants. Bien que la récente annonce du gouvernement fédéral concernant les améliorations qui seront apportées à la Prestation universelle pour la garde d'enfants soit bienvenue, et une bonne nouvelle pour les familles ontariennes, le travail n'est pas terminé. Nous allons continuer de travailler avec le gouvernement fédéral pour augmenter le Supplément de la prestation nationale pour enfants et favoriser un meilleur accès à des services de garde d'enfants et des services à la petite enfance de qualité en Ontario, grâce à un programme national de services de garde d'enfants.



Rompre le cycle de la pauvreté pour les enfants et les jeunes

Investir dans l'éducation, la santé publique et nos collectivités pour donner à nos enfants un bon départ dans la vie.



Augmenté la **Prestation ontarienne pour enfants** à un montant annuel maximum de **1 310 \$** par enfant



Financement de **1 milliard \$** par année pour les services de garde d'enfants

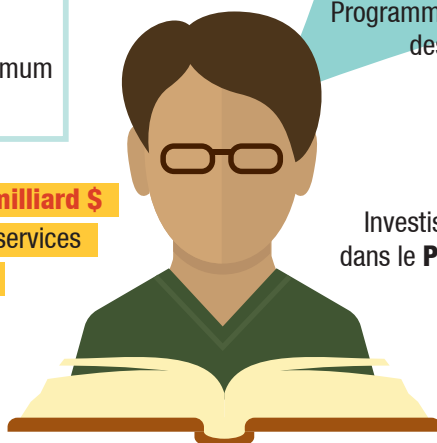


Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants – **des économies de 6 500 \$ par année pour les familles**



343 cours offerts grâce au programme **Apprentissage pendant l'été**

Meilleur accès à des services de garde d'enfants avant et après l'école grâce à l'adoption de la **Loi de 2014 sur la modernisation des services de garde d'enfants**



Programme de **réduction de 30 %** des frais de scolarité en Ontario – des économies pouvant atteindre **1 780 \$** par année pour les familles

Investissement de **4,2 millions \$** dans le **Programme des intervenants auprès des jeunes**, incluant 19 intervenants pour les jeunes Autochtones



756 800 élèves desservis par le **Programme de bonne nutrition des élèves**

70 000 enfants et jeunes de plus peuvent recevoir des soins dentaires grâce à **Beaux sourires Ontario**

Nouvel investissement annuel de **93 millions \$** dans **les services de santé mentale**, profitant à **55 000 enfants**

Lancement du **Service de télésanté mentale** – **2 800 consultations psychiatriques** dans les collectivités rurales et éloignées

Progresser vers l'emploi et la sécurité du revenu

Pour bien des gens, l'emploi est la voie à suivre pour sortir de la pauvreté et assurer son avenir. Un emploi satisfaisant et stable augmente la confiance en soi et en l'avenir. Nous continuerons de soutenir les familles travailleuses, d'investir dans les possibilités pour nos jeunes et d'aider les plus vulnérables à se connecter au monde du travail.

Principales réalisations en 2014 :

- **Nous avons poursuivi les augmentations annuelles** pour les personnes qui reçoivent de l'aide d'**Ontario au travail** et les personnes handicapées qui touchent des prestations du **Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées**. En plus des augmentations annuelles des taux, depuis 2013 nous avons augmenté de 50 \$ par mois (environ 8 p 100) les prestations que les adultes célibataires sans enfant reçoivent d'Ontario au travail, sur les conseils de la Commission d'examen du système d'aide sociale de l'Ontario, dirigée par Frances Lankin et Munir A. Sheikh.
- **Nous avons augmenté le salaire minimum à 11 \$ l'heure** et nous l'avons indexé en fonction de l'indice des prix à la consommation de l'Ontario, aidant ainsi les familles à faire face à l'augmentation du coût de la vie.
- Nous avons remplacé l'Allocation de vie dans le Nord par l'**Allocation pour les collectivités éloignées**. Cette nouvelle allocation accorde 50 \$ de plus par mois à la personne ou à la famille, en plus d'un montant additionnel de 25 \$ pour chaque membre de la famille. Avec l'augmentation de l'aide sociale, cela représente une hausse de 13 p. 100 depuis 2013 pour une personne célibataire sans enfant qui touche des prestations du programme Ontario au travail et qui réside dans une collectivité éloignée.
- Depuis 2013, nous avons aidé plus de 26 500 jeunes à trouver un emploi, à suivre une formation et à acquérir une expérience de travail utile grâce au **Fonds ontarien d'aide à l'emploi pour les jeunes**. Quatre-vingt-cinq pour cent des bénéficiaires ont poursuivi leur formation ou leur emploi après leur stage.

- **Emploi Ontario** a aidé plus de 684 000 Ontariens et Ontariennes à décrocher et à conserver un emploi grâce à des soutiens en matière de recherche d'emploi, de jumelage, de stages et de formation, et ce, dans plus de 400 localités aux quatre coins de la province.
- Nous avons poursuivi **l'intégration des services d'emploi et de formation** pour permettre aux gens d'accéder plus efficacement aux soutiens et à progresser sur la voie de la stabilité de l'emploi, y compris en consacrant les ressources aux personnes qui en ont le plus besoin, notamment celles qui bénéficient de l'aide sociale, les personnes handicapées, les personnes en situation de chômage de longue durée, les Autochtones, les récents immigrants et immigrantes, ainsi que les jeunes en situation de risque.
- Nous avons lancé le **Fonds de développement économique pour les Autochtones** dans le but d'offrir des subventions et du financement aux entreprises, aux collectivités et aux organisations autochtones. Le fonds contribue à promouvoir le développement économique et à améliorer les résultats pour les Autochtones.
- Nous avons créé 29 nouveaux emplois et maintenu 54 emplois pour des entrepreneurs métis et des entreprises du secteur des ressources appartenant à des Métis en finançant le **Fonds de développement Métis Voyageur**.

Passage réussi d'Ontario au travail à un emploi à temps plein

Maya,* 41 ans, est une mère de trois enfants dont le mari a soudainement été obligé d'arrêter de travailler. Malgré les difficultés et les périodes de dépression, Maya savait qu'elle devait réintégrer le marché du travail.

Grâce à l'Initiative d'éducation augmentée, un programme offert en partenariat par le Collège George Brown et le Centre de toxicomanie et de santé mentale, et financé par le gouvernement de l'Ontario, Maya a pu suivre le programme de formation de manœuvre en construction offert par le Collège.

Pendant sa formation, Maya est devenue une étudiante modèle. Elle était motivée et fiable et, à mesure qu'elle prenait confiance en elle-même, elle est devenue un exemple de conscience de soi et de leadership. Ces qualités ont été payantes pour Maya lorsqu'elle a commencé son stage dans une entreprise de construction locale. Elle a été embauchée peu après son arrivée et elle y travaille depuis plus d'un an.

Maya a reçu l'aide d'Ontario au travail pendant un an et, en ayant accès à de la formation, elle a réussi à trouver un emploi à temps plein qui a évité à sa famille de basculer dans la pauvreté.

Maya est l'exemple même de la Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté en action.

*Le nom a été changé

Se réaliser au travail : Emploi Ontario

David,* un membre d'une communauté des Premières nations de la région de Thunder Bay, travaillait dans l'industrie du cinéma et de la télévision dans l'ouest du Canada avant de revenir à Thunder Bay pour se rapprocher de sa famille. De retour dans sa région natale, David a constaté que les possibilités d'emploi dans l'industrie des médias étaient plus rares dans une petite localité. Avec l'aide des services d'Emploi Ontario, de YES Employment Services et du Fonds ontarien d'aide à l'emploi pour les jeunes, il a trouvé un emploi comme guide pour une entreprise touristique et a fini par mettre son expérience des médias en pratique au service de marketing de l'entreprise. Un emploi stable a aidé David à ne pas basculer dans la pauvreté.

David est l'exemple même de la Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté en action.

*Le nom a été changé

Prochaines étapes :

Nous continuerons de consacrer nos ressources aux personnes qui en ont le plus besoin, notamment celles qui bénéficient de l'aide sociale, les personnes handicapées, les personnes en situation de chômage de longue durée, les Autochtones, les récents immigrants et immigrantes et les jeunes en situation de risque, afin de les aider à obtenir les soutiens dont elles ont besoin pour décrocher un emploi et le conserver. Nous prendrons également des mesures pour offrir aux travailleurs et travailleuses d'aujourd'hui la sécurité du revenu de retraite qu'ils méritent.

Pour la suite des choses, nous allons :

- Mettre à profit les 295 millions de dollars investis sur deux ans dans la **Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes** pour connecter les jeunes avec les outils, l'expérience et le soutien entrepreneurial dont ils ont besoin pour trouver un emploi ou démarrer leur propre entreprise.
- Réformer le **système d'aide sociale de l'Ontario** afin de supprimer les obstacles et d'accroître les possibilités pour chacun d'intégrer le marché du travail.
- Prendre les devants pour consolider le système de revenu de retraite. Des travaux sont en cours pour développer le **Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO)**, un régime de retraite provincial unique en son genre dont le but est de fournir une source de revenus prévisible à la retraite pour les travailleuses et les travailleurs ontariens. Le RRPO sera lancé en 2017.
- Travailler avec la Commission de l'énergie de l'Ontario pour développer le **Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité**, qui fournira une aide continue aux clients à faible revenu admissibles, directement sur leur facture, afin d'assurer qu'ils continueront de recevoir de l'aide une fois que la Prestation ontarienne pour l'énergie propre prendra fin le 31 décembre 2015.
- Nous efforcer de **combler l'écart salarial entre les éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits** qui travaillent dans les écoles publiques et ceux qui travaillent dans les services de garde d'enfants agréés. En janvier 2015, le gouvernement a accordé une augmentation salariale au personnel des programmes de garde d'enfants dans tous les centres agréés et services de garde à domicile agréés, y compris dans les collectivités des Premières nations. Afin de soutenir cette initiative, le gouvernement allouera une somme additionnelle de 269 millions de dollars sur trois ans pour permettre une augmentation salariale de 1 dollar l'heure, en plus d'avantages pouvant atteindre 17,5 p. 100 en 2015, et une autre augmentation en 2016 pour les travailleuses et les travailleurs admissibles.

- Augmenter de 4 \$ le salaire horaire des **préposés aux services de soutien à la personne (PSSP)** payés par l'État qui travaillent dans les domiciles et les collectivités, au cours des trois prochaines années. L'Ontario est également en train d'établir une nouvelle base salariale pour ces PSSP, qui augmentera en même temps que le salaire horaire, pour atteindre 16,50 \$ l'heure à compter du 1er avril 2016. Le gouvernement allouera également 200 millions de dollars au cours des prochaines années pour soutenir les travailleurs à faible revenu qui interviennent en première ligne dans les services communautaires et les services de développement.
- **Demander au gouvernement fédéral** d'améliorer encore la Prestation fiscale pour le revenu de travail afin de soutenir les travailleuses et les travailleurs ontariens à faible revenu.



Progresser vers l'emploi et la sécurité du revenu

Offrir une voie pour sortir de la pauvreté et assurer son avenir

Groupes vulnérables

Soutenu **83 emplois** grâce au **Fonds de développement Métis Voyageur**



Intégré les services d'emploi et de formation pour assurer l'accès aux personnes qui en ont le plus besoin



Augmenté le soutien aux personnes touchant des **prestations d'Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées**, qui aide plus de **900 000 adultes et enfants** chaque jour

Augmenté l'**Allocation pour les collectivités éloignées** (**25–50 \$ par personne par mois**)

Personnes et familles

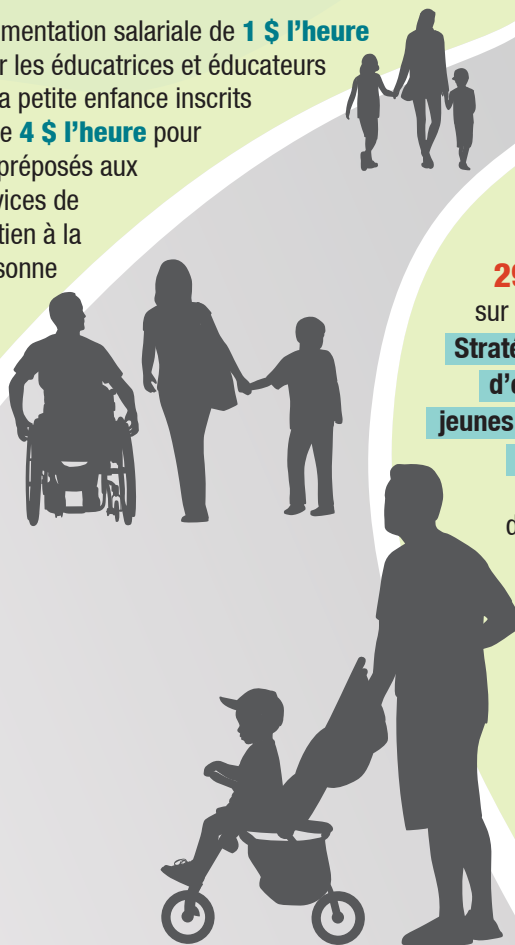
Augmenté le salaire minimum à **11 \$/heure et indexé** celui-ci en fonction de l'indice des prix à la consommation de l'Ontario

Aidé plus de **684 000 Ontariens et Ontariennes** à trouver un emploi et de la formation dans **400 localités de la province**

Augmentation salariale de **1 \$ l'heure** pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits et de **4 \$ l'heure** pour les préposés aux services de soutien à la personne

Jeunes

Investi **295 millions \$** sur deux ans dans la **Stratégie ontarienne d'emploi pour les jeunes**, pour connecter **30 000 jeunes** avec des outils, de l'expérience et du soutien entrepreneurial



Mettre fin à l'itinérance en Ontario

Tout le monde connaît le dicton « On n'est jamais aussi bien que chez soi ». Un « chez soi » est une fondation stable qui aide les gens à sortir de la pauvreté. Pourtant, beaucoup d'Ontariens et d'Ontariennes n'ont pas accès à un logement sécuritaire et abordable et à la protection, à la stabilité et au sentiment d'appartenance qu'il apporte. L'itinérance empêche beaucoup de personnes de contribuer à la société et de réaliser leur potentiel. Et l'itinérance représente des coûts importants pour notre économie; alors investir dans des logements abordables offrant des services de soutien est donc payant à long terme.

C'est pourquoi nous nous sommes donné cet ambitieux objectif de mettre fin à l'itinérance en Ontario. Nous savons que cet objectif ne sera pas facile à atteindre, surtout dans le contexte économique et fiscal actuel, mais c'est la meilleure chose à faire.



Le logement abordable change des vies

Yousef* était sans abri à London **depuis 15 ans**. Dans une seule année, il s'est rendu 259 fois à l'hôpital et a eu affaire à la police 108 fois. Depuis un an qu'il a un logement, il n'a fait que deux visites à l'hôpital, et il n'a revu la police.

Yousef est l'exemple même de la Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté en action.

*Le nom a été changé

Principales réalisations en 2014 :

- Nous avons investi 42 millions de dollars de plus dans l'**Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités (IPIC)**, portant le financement à près de 294 millions de dollars par année, afin d'aider les municipalités à offrir des programmes pour les sans-abri adaptés aux besoins de la collectivité. L'IPIC a aidé environ 33 100 ménages qui vivaient l'itinérance à obtenir un logement et environ 83 800 ménages qui risquaient l'itinérance à conserver leur logement.
- Nous avons prolongé l'**Entente Canada-Ontario concernant l'investissement dans le logement abordable** et engagé plus de 400 millions de dollars sur cinq ans, pour un total de 801 millions de dollars en contributions fédérale et provinciale combinées. En janvier 2015, plus de 11 400 unités de logement abordable destinées à des Ontariens et Ontariennes à revenu faible ou moyen étaient en construction dans la province. L'entente a également permis à 12 300 ménages d'obtenir une aide à la location d'un logement ou au paiement du versement initial pour l'achat d'une maison.
- Nous avons soutenu les **logements pour les Autochtones hors réserve** dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario concernant l'investissement dans le logement abordable. En janvier 2015, 173 ménages autochtones avaient obtenu un prêt pour acheter un logement, 118 ménages avaient bénéficié d'un programme de réparation et 145 nouvelles unités de logement abordable avaient vu leur financement approuvé.
- Nous avons engagé 16 millions de dollars sur trois ans pour créer environ **1 000 unités de logement avec services de soutien** pour les personnes ayant des problèmes de maladie mentale ou de dépendance, dans le cadre de la deuxième phase de la **Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances**.

Prochaines étapes :

Nous allons nous appuyer sur des données probantes pour trouver des solutions aux causes profondes de l'itinérance. Au début de 2015, nous avons formé un **Comité consultatif d'experts pour la prévention de l'itinérance**, coprésidé par la ministre Deb Matthews et le ministre des Affaires municipales et du Logement, Ted McMeekin. Par des conseils et une expérience pratiques, le comité contribuera à définir ce qu'est l'itinérance et à établir une cible pour la mesurer. Sur les conseils du comité, le gouvernement élaborera un plan d'action pour mettre fin à l'itinérance et il rendra compte de ses progrès chaque année.

Pour la suite des choses, nous allons :

- Mettre à jour la **Stratégie à long terme de logement abordable (SLTLA)** au cours de l'exercice 2015-2016 afin de nous assurer que les politiques en matière de logement sont pertinentes et reflètent les nouvelles études et les pratiques exemplaires en matière de prévention et d'élimination de l'itinérance. Pour faire cette mise à jour de la SLTLA, nous solliciterons les commentaires de la population et consulterons des personnes qui ont vécu l'itinérance ou l'absence d'un logement convenable et abordable.
- Donner suite à notre engagement de créer un **nouveau quartier polyvalent dans le village des athlètes**, après les Jeux panaméricains/parapanaméricains de 2015, qui comprendra 253 unités de logement locatif abordable et jusqu'à 100 logements abordables supplémentaires destinés à la vente.
- Soutenir des **centres de ressources pour jeunes parents** (« Young Parent Resource Centres ») dans toute la province afin qu'ils puissent offrir des services et des soutiens, par exemple des soutiens à l'éducation et au logement, à des jeunes vulnérables, y compris à des jeunes parents et à leurs enfants.
- **Demander au gouvernement fédéral** de s'impliquer à long terme dans le soutien au logement social et abordable.

Investissement dans le logement abordable : Le choix de l'autonomie

Chen* est une personne handicapée qui vit dans un logement abordable nouvellement construit et financé par l'Entente Canada-Ontario concernant l'investissement dans le logement abordable.

« D'aussi loin que je me rappelle, j'ai toujours rêvé d'avoir mon propre appartement. Eh bien c'est fait, je vis dans mon logement, avec ma femme. Avant d'arriver ici, j'ai passé sept ans dans un établissement pour malades chroniques...

J'aime le confort que m'apporte le fait de vivre dans mon propre appartement. Je me considère vraiment chanceux de pouvoir le faire. »

Chen est l'exemple même de la Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté en action.

*Le nom a été changé

Un objectif à long terme de mettre fin à l'itinérance en Ontario

Fournir un logement sécuritaire et abordable est la base pour aider les familles à sortir de la pauvreté.



Mettre à jour la **Stratégie à long terme de logement abordable** en **2015-2016** afin que les politiques en matière de logement soient le reflet des nouvelles études et des pratiques exemplaires en matière de **prévention et d'élimination** de l'itinérance.

En date d'avril 2014, l'**Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités** avait aidé 33 100 ménages à obtenir un logement et **83 800 ménages** à conserver leur logement grâce à un investissement supplémentaire de 42 millions \$ en 2014-2015, pour un total de près de 294 millions \$.

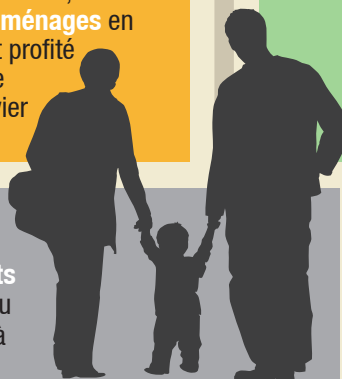
\$ Nous avons engagé **16 millions \$** pour créer **1 000 logements avec services de soutien** pour les personnes ayant des problèmes de maladie mentale ou de dépendance.



Nous avons soutenu les **logements autochtones hors réserve**, et **436 ménages** en avaient profité en date de janvier 2015.



Nous avons prolongé l'Entente concernant l'investissement dans le logement abordable et engagé **400 millions \$** sur cinq ans pour construire et réparer plus de **11 400 logements abordables** et fournir une aide à la location d'un logement ou au paiement du versement initial pour l'achat d'une maison à **12 300 ménages**.



Investir dans des solutions efficaces : recourir à une politique sociale fondée sur des données probantes et mesurer la réussite

Méthodes reconnues d'allègement de la pauvreté

« Dans le contexte économique et fiscal actuel, les gouvernements du monde entier se tournent vers des méthodes s'appuyant sur des données probantes pour prendre leurs décisions.

Cela n'a rien d'étonnant – les programmes fondés sur des données probantes ne font pas qu'aider à surmonter certains des plus grands défis des sociétés, mais contribuent également à améliorer la répartition des ressources et à augmenter le rendement social. »

– Mowat Centre,
School of Public Policy
and Governance,
Université de Toronto

La pauvreté est un enjeu complexe. Tant les causes que les conséquences de la pauvreté sont multidimensionnelles et, étant donné que les ressources sont limitées, nous devons faire preuve de stratégie dans nos investissements. C'est pourquoi notre stratégie mise sur la mesure de la réussite et sur l'investissement dans des programmes efficaces.

La mesure de la réussite est au cœur des efforts de réduction de la pauvreté en Ontario. Dans notre volonté de nous appuyer sur des données probantes, nous avons suivi huit indicateurs tout au long de la première stratégie :

1. Poids à la naissance
2. Maturité scolaire (Instrument de mesure du développement de la petite enfance)
3. Progrès scolaire (3e année et 6e année combinées)
4. Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires
5. Mesure de faible revenu (MFR 50)
6. Niveau de pauvreté (MFR 40)
7. Mesure relative au logement en Ontario
8. Niveau de vie

Dans le cadre de la première stratégie, nous avons réalisé des progrès en lien avec chacun des huit indicateurs. Par exemple, de 2008 à 2014 nous avons fait des gains importants en éducation, un facteur qui contribue grandement à la réussite des enfants et des jeunes.

- Le pourcentage d'enfants en 3e et 6e années qui ont atteint ou dépassé les normes provinciales en matière de littératie et de numératie est passé de **67 p. 100 à 72 p. 100**.
- Le pourcentage d'élèves qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires est passé de **79 p. 100 à 83 p. 100**.
- Le pourcentage d'enfants ayant les aptitudes et les compétences requises pour commencer l'école est passé de **71,5 p. 100 à 72,4 p. 100**.

Nous avons eu une incidence positive sur la réduction de la pauvreté, comme le démontre la Mesure de faible revenu (MFR 50). Le taux de pauvreté des enfants a chuté de 15,2 p. 100 en 2008 à 13,6 p. 100 en 2011¹ — ce qui a aidé 47 000 enfants et leurs familles à sortir de la pauvreté et empêché 61 000 enfants et leurs familles de basculer dans la pauvreté. Nous avons également fait des progrès dans la réduction du nombre d'enfants vivant dans la grande pauvreté, le taux étant passé de 8,5 p. 100 en 2008 à 7,7 p. 100 en 2011, comme le montre l'indicateur Niveau de pauvreté (MFR 40). Et ces progrès ont été réalisés pendant qu'une récession économique importante frappait durement les familles ontariennes — ce qui témoigne de l'efficacité de nos initiatives visant à prévenir et à réduire la pauvreté.

Avec la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, le gouvernement maintient son engagement de réduire la pauvreté infantile. Nous continuerons de surveiller nos progrès en lien avec les sept premiers indicateurs ainsi qu'avec trois nouveaux indicateurs, afin de mieux comprendre l'impact de notre stratégie au fil des ans :

1. Ni aux études, ni en emploi, ni en formation - pour mesurer le pourcentage de jeunes et de jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans) qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en cours de formation.

2. Chômage de longue durée - pour mesurer le pourcentage d'Ontariens et d'Ontariennes en âge de travailler (âgés de 25 à 64 ans) qui se trouvent en situation de chômage pendant plus de six mois.

3. Taux de pauvreté des populations vulnérables - pour mesurer les taux de pauvreté des Autochtones vivant hors réserve, des récents immigrants et immigrantes, des personnes handicapées, des personnes seules âgées de 45 à 64 ans et des femmes monoparentales.

Nous travaillons à définir l'itinérance par le travail du Comité consultatif d'experts pour la prévention de l'itinérance. Nous allons élaborer une définition et établir une cible afin de mesurer l'itinérance.

¹ Actuellement, il n'est possible de comparer les progrès faits dans la réduction de la pauvreté au-delà de 2011. Statistique Canada a remplacé l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), laquelle recueillait cette information, par la nouvelle Enquête canadienne sur le revenu (ECR). Statistique Canada a souligné que les résultats de l'ECR ne sont pas comparables à ceux de l'EDTR pour le moment, étant donné les différences dans la méthode de collecte des données.

² En raison de changements opérés par Statistique Canada, l'enquête qui diffusait l'Indice ontarien de défavorisation a été supprimée, ce qui rend les données relatives à l'indicateur Niveau de vie inconsistantes et les rendra probablement non disponibles à l'avenir. Nous continuerons de mesurer la pauvreté aussi précisément que possible à l'aide des indicateurs actuels et de nouveaux indicateurs.

En élargissant nos indicateurs, nous pourrions mieux comprendre quels investissements sont efficaces et dans quels domaines nous devons investir davantage pour offrir des programmes et des services qui sont utiles aux personnes et qui s'attaquent aux causes profondes de la pauvreté.

Nous sommes conscients de la forme unique et complexe que prend la pauvreté dans les collectivités vivant dans les réserves et nous étudierons les façons de mieux suivre et mesurer les indicateurs de pauvreté des Autochtones vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves en Ontario lorsque la stratégie sera mise en œuvre.

Avoir accès à des données fiables est essentiel dans notre travail de prévention et de réduction de la pauvreté en Ontario. Nous resterons centrés sur la mesure des résultats des personnes et nous continuerons de demander au gouvernement fédéral de remettre en place des enquêtes importantes, comme le questionnaire détaillé de recensement obligatoire, afin de disposer de données pour surveiller les progrès réalisés.

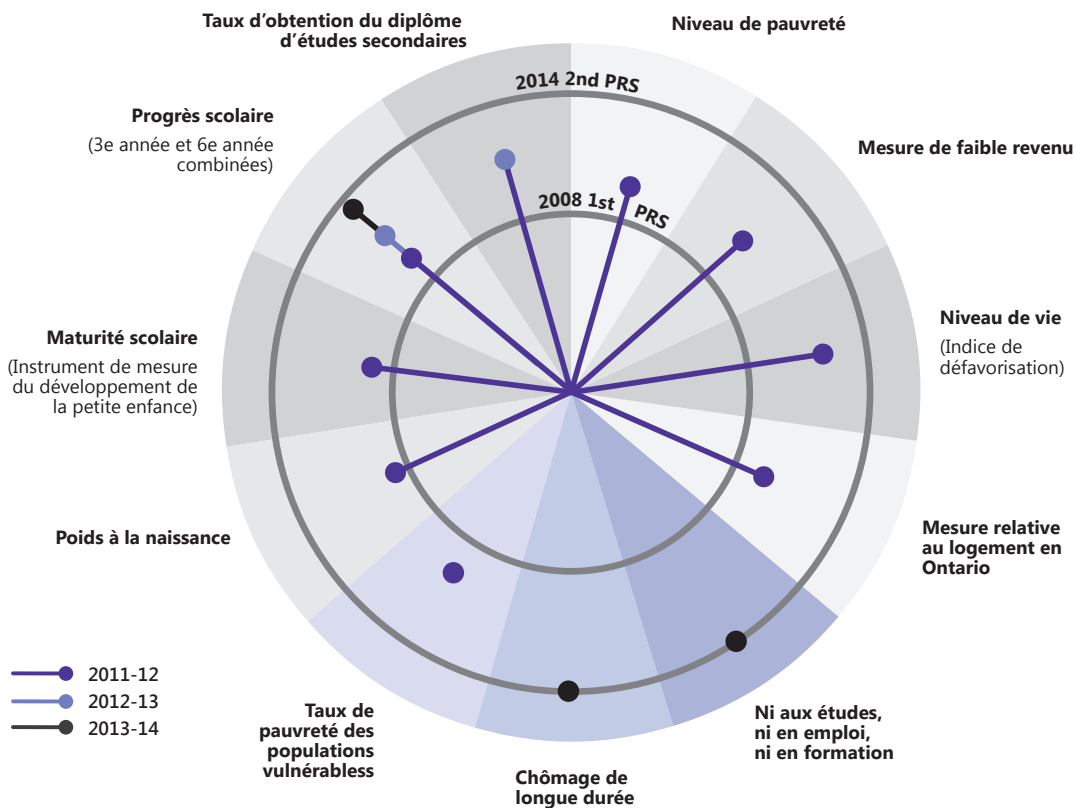
Nous savons que de nombreuses collectivités offrent des services qui font une réelle différence dans la vie des personnes vulnérables. Nous devons mettre à profit ce qui fonctionne. Nous continuerons de concentrer nos investissements dans les programmes et les services qui ont fait leurs preuves et donné des résultats mesurables. C'est la raison pour laquelle notre seconde stratégie met encore plus l'accent sur la recherche de données probantes.

Prochaines étapes :

Nous lancerons un **Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté** ce printemps pour soutenir, mettre en valeur et évaluer les programmes locaux originaux qui réduisent la pauvreté et donnent des résultats positifs pour les groupes vulnérables. Ce fonds est une étape essentielle vers la création d'un ensemble de données probantes et de connaissances sur les programmes efficaces qui guidera les modifications à la politique et conduira à des investissements plus stratégiques et des interventions ciblées qui se traduiront par de meilleurs résultats pour les personnes. Nous sommes en train de mobiliser nos partenaires des collectivités pour soutenir et encourager leurs efforts et promouvoir une approche de partenariat intégré pour la mise en œuvre du fonds.

Nous allons rester centrés sur les données probantes, et mettre à profit les innovations locales et les tendances les plus prometteuses dans les autres territoires, afin que nos stratégies soient axées sur les résultats et donnent des résultats tangibles dans les vies des Ontariens et Ontariennes vulnérables. Nous travaillerons en partenariat avec tous les paliers, y compris le gouvernement fédéral, pour élaborer de nouvelles stratégies ancrées dans la recherche et les données probantes et qui s'attaquent aux causes profondes de la pauvreté.

Suivi de nos progrès : Indicateurs de la Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté



Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté		Lancement de la 1 ^{re} Stratégie	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année	Lancement de la 2 ^e Stratégie	TENDANCE GÉNÉRALE
Indicateur		2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	Progrès
Un pourcentage supérieur est synonyme de progrès	Poids à la naissance*	80%	80,7%						Progrès
	Maturité scolaire** (Instrument de mesure du développement de la petite enfance)	71,5%	72,4%						Progrès
	Progrès scolaire*** (3e année et 6e année combinées)	67%	68%	69%	70%	71%	72%		Progrès
	Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires	79%	81%	82%	83%	83%			Progrès
	Mesure de faible revenu	15,2%	14,6%	13,8%	13,6%				Progrès
Un pourcentage inférieur est synonyme de progrès	Niveau de pauvreté	8,5%	7,3%	7,1%	7,7%				Progrès
	Niveau de vie*** (Indice de défavorisation)	12,5%	9,1%	10,5%	10,1%				Progrès
	Mesure relative au logement en Ontario	5,4%	5,0%	4,2%	5,1%				Progrès
	Ni aux études, ni en emploi, ni en formation						11,5%	11,7%	
	Chômage de longue durée						1,8%	1,7%	
	Taux de pauvreté des populations vulnérables				19,4%				

Remarques : Nous ne disposons pas de données à jour pour la plupart des indicateurs. * Pour un cycle de trois ans. ** Des changements opérés par Statistique Canada ont rendu les données relatives aux indicateurs Niveau de vie et Mesure relative au logement en Ontario erratiques et probablement non disponibles à l'avenir. *** Les résultats relatifs à l'indicateur Ni aux études, ni en emploi, ni en formation ont été mis à jour pour 2013-2014 afin de refléter les données révisées de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Conclusion

Les efforts déployés pour combattre la pauvreté font une réelle différence dans la vie des enfants et de leurs familles. Nous avons fait des progrès considérables, mais nous savons que le travail n'est pas terminé. Nous allons poursuivre nos efforts pour aider tous les Ontariens et Ontariennes à réaliser leur plein potentiel.

Nous continuerons de mesurer les progrès et de recueillir des données probantes sur les programmes et les interventions qui donnent des résultats. Nous travaillerons avec nos partenaires des collectivités pour exploiter les solutions locales qui font une réelle différence et nous les étendrons à l'ensemble de la province. Notre travail pour réduire la pauvreté peut nous aider à surmonter les défis fiscaux puisque les gens seront en meilleure santé, plus aptes à l'emploi et mieux en mesure de contribuer à leurs collectivités.

La population ontarienne, à l'instar de la population canadienne, s'attend à une collaboration entre les gouvernements. Nous continuerons de demander au gouvernement fédéral de participer activement à notre lutte contre la pauvreté. Des gestes de collaboration intergouvernementale - comme l'Entente Canada-Ontario concernant l'investissement dans le logement abordable - ont démontré qu'ils pouvaient améliorer le bien-être économique et la qualité de vie des personnes vulnérables en Ontario. Nous continuerons de solliciter le gouvernement fédéral pour qu'il finance et soutienne à long terme les secteurs présentant les besoins les plus criants, comme les services de garde d'enfants, la prestation nationale pour enfants, la prestation fiscale pour les travailleuses et les travailleurs ontariens à faible revenu, et le logement social et abordable. Nous continuerons de demander au gouvernement fédéral de rétablir des enquêtes importantes qui nous fournissent des données pour mesurer les progrès.

Notre but est d'offrir des programmes et des services qui sont efficaces, ancrés dans la recherche et l'évaluation et porteurs de résultats tangibles, et qui sont appuyés par des partenariats et la collaboration de tous les paliers. Ensemble, en travaillant main dans la main avec nos partenaires, nous continuerons de réduire la pauvreté et de bâtir un meilleur Ontario où chacun a la possibilité de réaliser son potentiel.

